

VILLE
DE
MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 27 FEVRIER 2025 -

Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

25/002/VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE DU TEMPS LIBRE - DIRECTION DES SPORTS - Plan de modernisation des piscines municipales - Rénovation et réouverture de la piscine Bombardière - 12^{ème} arrondissement - Approbation du lancement d'études en vue de la réalisation de travaux de rénovation.

25-41947-DS

MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville de Marseille souhaite permettre à toutes les Marseillaises et à tous les Marseillais de pratiquer une activité sportive, en accédant à une offre variée, au sein d'infrastructures de qualité et accessibles à tous, sur l'ensemble de son territoire. Elle souhaite également promouvoir l'image sportive de la Ville en améliorant la qualité des équipements sportifs existants par la réhabilitation et la rénovation de terrains de proximité en accès libre.

Par délibération n°23/0723/AGE du 15 décembre 2023, la Ville de Marseille a adopté un Plan Pluriannuel d'investissements (PPI) pour la période 2024/2029. Ce plan doté de 1,9 milliard d'Euros, dont plus de 24 millions d'Euros sont dédiés aux piscines municipales, permettra de réhabiliter ou de moderniser des équipements publics existants ou d'en créer de nouveaux.

Dans la continuité de la politique volontariste de développement massif de l'apprentissage de la natation à Marseille, engagée depuis 2020, la Ville souhaite aujourd'hui procéder à la réouverture de la piscine Bombardière (12^{ème} arrondissement), fermée depuis 2019.

Aujourd'hui, afin d'envisager les travaux nécessaires à la rénovation de cet équipement, il est proposé d'approuver la réalisation de nouvelles études qui détermineront le programme de travaux, actualisé et le plus adapté aux enjeux actuels au regard de l'évolution des usages sportifs et de la pression démographique que connaît la Ville et en particulier le secteur sur lequel la piscine est située, pour une remise en service de cette piscine à court terme.

Pour le financement de cette opération, estimée à 300 000 euros dans le cadre de l'autorisation de programme « Plan Piscines » n°2025 PG 20 approuvée par délibération n°24/0552/BCV du 12 décembre 2024, des subventions aux taux les plus élevés possibles seront sollicitées auprès des différents partenaires de la Ville de Marseille.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
VU LA DELIBERATION N°23/0723/AGE DU 15 DECEMBRE 2023 APPROUVANT
LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2024/2029
VU LA DELIBERATION N°24/0552/BCV DU 12 DECEMBRE 2024 APPROUVANT
DE NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET LEUR
REAFFECTATION
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE 1 Est approuvée la réalisation d'études pour la rénovation et la réouverture de la piscine Bombardière dans le cadre de l'opération 2025 OG 10114.

ARTICLE 2 Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est habilité à solliciter des subventions aux taux les plus élevés possibles auprès des différents partenaires de la Ville de Marseille, à les accepter et à signer tout document afférent.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11ème et 12ème**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Sylvain SOUVESTRE**